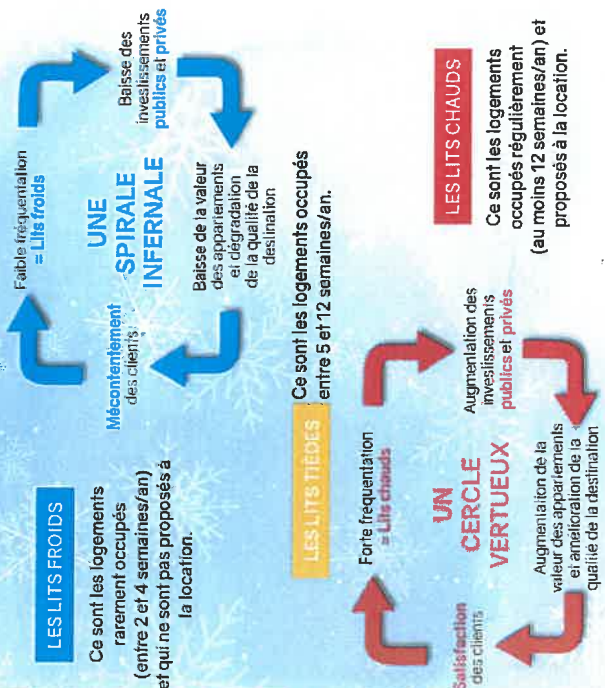


PROBLÉMATIQUE

VOUS ÊTES ACTEURS ET PARTENAIRES ESSENTIELS DE LA STATION.
PROPRIÉTAIRES,

Le phénomène des « lits froids » en Oisans nuit à l'image de votre station : volets clos, faible fréquentation, rentabilité et investissements en berne, vieillissement des équipements et des remontées mécaniques, baisse de l'attractivité et de la valeur de votre immobilier. Ensemble, agissons pour l'économie de nos stations !



Sur 92 510 lits touristiques en Oisans, 53 440 sont considérés comme des lits froids

Contribuer à l'essor de la fréquentation touristique et au dynamisme de l'économie locale, une démarche et un partenariat « gagnant / gagnant » !

PLATEFORME RESSOURCES

De la rénovation à la location de votre bien immobilier, nous vous accompagnons dans toutes vos démarches : des outils, informations, conseils et partenariats sur mesure à votre service.
 Une plateforme de ressources gratuite entièrement dédiée à l'hébergement touristique et saisonnier.

De la réalisation de votre projet de rénovation à la location de votre bien immobilier, bénéficiez de nombreux services, conseils, informations et mises en relation avec nos partenaires, signataires de chartes qualité



APPARTEMENTS RÉNOVÉS

DÉCORATEURS FISCALITÉ DE LA LOCATION MEUBLÉE MONTAGNE SRI
GESTION OISANS RECHERCHE DE FINANCEMENTS
 MAÎTRES D'ŒUVRE ET ARTISANS CERTIFIÉS APPARTEMENTS
CONSEIL SKI CLÉS ARCHITECTES LOCATION
 PARTENAIRES APPARTEMENTS TEMPLÉS RÉNOVATION
 LOCATION ET SERVICES DE CONCIERGE MOBIER ET ARTISAN



Trouvons ensemble des solutions adaptées à votre situation et à votre bien :

Rénovation, location à destination des touristes, des saisonniers, hiver, etc.
 Ingénierie, économies d'énergie, valorisation de votre patrimoine, garantie de revenus réguliers, recherche de rentabilité...

TÉMOIGNAGES

Madame P - Propriétaire d'un appartement à Auris-en-Oisans
 « Nous faisons de la location touristique quelques semaines par an depuis plusieurs années. Ce système de location, qui nous apporte une aide financière permettant de payer les charges et impôts, nous permet par ailleurs de profiter ou d'en faire profiter la famille et les amis, à plusieurs reprises dans l'année. Cet appartement ayant une vue large d'années, nous avons également, à ce titre, effectué certains aménagements et travaux de rénovation ».

Madame B - Propriétaire d'un appartement aux Deux Alpes
 « Nous louons notre appartement à des saisonniers avec l'espace Saisonier des 2 Alpes depuis 2007 et cela nous correspond parfaitement : 7 mois soignés certains de percevoir un revenu sur une période définie, 2/le fait de louer notre appartement directement aux employeurs pour le compte de leurs saisonniers est tranquillisant, 3/ la simplicité : l'espace Saisonier, géré et occupé de l'été et le reste de l'année par notre appartement, 4/ l'habitat bien, il est plus simple pour nous de louer de la location à la saison.
 Nous avons, grâce à ces revenus locaux, pu payer les charges, les taxes et effectuer des travaux de rénovation et de remise en état de l'appartement. Par conséquent, mon patrimoine immobilier reste entretenu et valorisé ».

FISCALITÉ DE LA LOCATION MEUBLÉE

Hypothèses, à titre d'illustration :**
 M. et Mme X, propriétaires d'un appartement en station.
 Revenu locatif annuel de 4 000€, tranche marginale de l'imposition de 30%

	Régime Micro-Mobilier non classé	Régime Micro-BIC Meublé classe	Régime Réel simplifié sans déficit	Régime Réel simplifié avec déficit
Loyer encaissés	4 000€	4 000€	4 000€	4 000€
Absolument 50%	-2 000€			
Absolument 71%		-2 840€		
Déduction frais réels (travaux de rénovation, charges, taxes, amortissements,...)			-3 200€	-5 500€
Revenus soumis à imposition	2 000€	1 160€	800€	-1 500€**
Impôts sur le revenu***	600€ (15%)	348€ (8,7%)	240€ (8%)	0€

** Cette simulation ne saurait remplacer les conseils d'un professionnel de la fiscalité de la location meublée
 *** Ce déficit « non utilisé » est reportable sur les bénéfices futurs pendant 10 ans
 **** Hors Prélèvements Sociaux

CONTACT

Pour vous rencontrer, répondre à vos questions, étudier ensemble les solutions adaptées à votre situation et à vos objectifs, nous vous donnons rendez-vous lors de permanences à Bourg d'Oisans et en stations, calendrier communiqué très prochainement sur le site internet de la Communauté de Communes de l'Oisans !
 N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour convenir d'un rendez-vous personnalisé !

Communauté de Communes de l'Oisans
 2 chemin Château Gagnières, 38520 Bourg d'Oisans
www.ccoisans.fr

Guillaume VOGEL
 Référent Hébergement Touristique et Immobilier de Loisirs
 ☎ 04 76 11 51 15
 ☎ 06 40 91 60 87
 ✉ g.vogel@ccoisans.fr

Sandra RENNAUD
 Référente Rénovation Énergétique
 ☎ 04 76 11 20 93
 ☎ 06 80 13 62 20
 ✉ s.reynaud@ccoisans.fr

Des dispositifs et avantages spécifiques réservés aux propriétaires existant dans votre station, renseignez-vous !
 Les 2 Alpes : +33 (0)4 76 79 75 27
 Alpe d'Huez - Auris en Oisans - Villard Reclias : +33 (0)4 76 80 34 73

Des conseils pour la rénovation énergétique de votre copropriété ?
 L'AGEDEM vous accompagne, pourquoi ne pas en parler à votre syndicat de copropriété ?



A votre écoute, vos idées et suggestions seront les bienvenues !



©Photos : OT Les 2 Alpes / Bruno Longo (paysage) • Laurent Salino / Alpe d'Huez Tourisme (skieur freeride) // Création : Made Communication 0627024224 // Ne pas jeter sur la voie publique

COMMUNAUTÉ de Communes de l'Oisans

PROPRIÉTAIRES,
 SOYEZ ACTEURS DE L'ÉCONOMIE DE VOTRE STATION !

une plateforme de ressources gratuite à votre service

Agir ensemble, pour que votre patrimoine immobilier en station constitue un levier de croissance partagée !

alpe+huez les 2 alpes Auris VAUJANY VILLARD RECILIAS OZ

Alemont • Auris-en-Oisans • Basse-en-Oisans • La Bourg-d'Oisans • Clavans en Haut Oisans • La Frény d'Oisans • La Gardie en Oisans • Huez • Les Deux Alpes • Livoi et Cavet • Mizobin • Ornon • Oulles • Oz-en-Oisans • St-Christophe-en-Oisans • Vaujany • Villard-Notre-Dame • Villard-Reclias • Villard-Reynard